



Une association pour  
ré-agir au féminin

**Le système prostitueur : violence machiste archaïque**  
**Quinzaine Egalité femmes/hommes de la région Rhône-Alpes**  
**8 octobre 2012 – Villeurbanne, Palais du travail, 9 place Lazare Goujon 9h30-18h00**

### **Conclusion - Michèle Vianès**

#### **I- Principes sur lesquels repose la position abolitionniste**

L'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes impose l'élimination de toutes les formes d'assujettissement, volontaire ou forcé, des femmes, à commencer par le système prostitueur, un des piliers de l'inégalité sexuelle et des violences envers les femmes.

Pour l'élimination de toutes les formes de violences sexistes, il est indispensable de poser l'interdit, par la loi, de l'achat d'un acte sexuel. Le corps humain n'est pas une marchandise et doit être protégé de toute exploitation, de toute commercialisation.

Cet interdit est le fondement de toute éducation non sexiste pour que les enfants, filles et garçons, se construisent en adulte respectueux de leur corps et de celui de l'autre. Ceci est d'autant plus important que l'immense majorité de nos jeunes, très jeunes, ont un accès aisé aux images et vidéo pornographiques qui polluent leur imaginaire sexuel et reproduisent les schémas patriarcaux archaïques. Un prétendu érotisme étale l'humiliation et la dégradation des femmes avec absence de tabou pour la domination masculine et soumission des femmes. Il est donc indispensable d'informer sur la réalité de la prostitution et de démonter les stéréotypes.

Le processus mis en place par les proxénètes pour conduire des personnes à la prostitution est classique : prendre au piège, créer de la dépendance, prendre le contrôle, pour une domination totale.

Le système prostitueur, contraire à la dignité humaine et à l'égalité entre les personnes, est une manifestation du patriarcat archaïque. Il repose sur le pouvoir donné par l'argent à l'encontre de personnes vulnérables à l'exploitation sexuelle en fonction de facteurs personnels et en difficulté financière. C'est l'appropriation de la sexualité d'autrui, en profitant des relations inégales entre une personne qui a besoin d'argent et une autre qui possède cet argent.

Il est donc indispensable d'instituer contre les « clients-prostituteurs » une sanction pénale graduée, comme en Suède où cette politique a démontré son efficacité et a ensuite été adopté par la Norvège puis l'Islande.

Par contre, les rapports faits dans les pays réglementaristes, Allemagne, Pays-Bas, alertent sur l'augmentation des violences envers toutes les femmes ainsi que sur la situation

dramatique des personnes prostituées. La légalisation du proxénétisme industriel du sexe a pour corollaire la légitimation des clients comme consommateurs de sexe et non la liberté pour les prostituées. C'est une aubaine pour les proxénètes et les trafiquants d'êtres humains. Les personnes prostituées sont en très grande vulnérabilité.

Appliquer le protocole de Palerme sur la prostitution et la traite des êtres humains, signé par la France, abroger le délit de racolage et mettre en place des politiques efficaces de réinsertion professionnelle pour toutes les personnes désirant quitter l'enfermement prostitutionnel sont les moyens d'éradiquer cette violence.

## II- Quelques arguments face aux idées reçues des prostitueurs

➤ L'idée perverse du consentement.

- 1- La servitude volontaire ou le choix librement consenti de quelques personnes pour soumettre l'immense majorité des prostitué/es à subir violences sexuelles et exploitation est inacceptable.
- 2- L'immense majorité des personnes prostituées ont subi des violences psychologiques ou sexuelles qui ont détruit leur estime de soi, l'estime de leur corps, l'estime du corps de l'autre. Il est indispensable de les aider à retrouver le respect d'elle-même.

➤ Plus vieux métier du monde, impossibilité de l'éradiquer.

- 1- L'esclavage aussi semblait à certain inéluctable. Mais comme le soulignait Victor Schoelcher « *Si on ne peut cultiver les Antilles qu'avec des esclaves, il faut renoncer aux Antilles.* ».
- 2- Pourquoi maintient-on des lois pour punir les crimes, puisque malgré les lois les assassinats perdurent ?
- 3- En réponse à ceux qui font un parallèle avec l'échec de la prohibition aux Etats-Unis, rappeler que abolition n'est pas prohibition et que les femmes ne sont pas des objets, en l'occurrence des bouteilles d'alcool.

➤ Les viols seraient plus nombreux

- 1- Les rapports faits dans les pays réglementaristes, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, alertent sur l'augmentation des violences envers toutes les femmes ainsi que sur la situation dramatique des personnes prostituées.
- 2- Les viols sont plus dénoncés par les femmes qui vivent dans un pays où les violences sexuelles, y compris le système prostitueur, sont pénalisées.
- 3- Qu'ils vivent dans des pays de tradition protestante ou latine, les prétendus besoins irrépressibles des hommes ne sont pas un motif d'exploitation sexuelle. L'éducation à la culture de l'égalité femmes/hommes s'impose partout, elle est universelle.